

SAINT-REMY-L'ABBAYE.

(Prieuré de Saint-Remy. — *S. Remigius juxta Claramontem.*)

COMME la collégiale Saint-Evremont de Creil et l'église Saint-Lazare près de Beauvais, l'église de Saint-Remy-l'Abbaye est une propriété particulière dont le propriétaire se sert pour son utilité personnelle, mais qui cesserait d'exister comme les précédentes, dès qu'elle ne remplirait plus ce but. C'est cependant un monument remarquable, bien qu'il n'en subsiste plus aujourd'hui que la nef et la façade. Cet édifice faisait partie d'un prieuré de l'abbaye de Saint-Germer.

L'orientation de cette nef est à peu près régulière (I : 1, 2); l'axe transversal, en effet, n'est dévié que de 8 degrés vers l'est, par rapport au nord vrai. — Son plan est rectangulaire et à trois divisions (I : 1). — L'appareil de ses murs est en général irrégulier, et composé en grande partie de pierres de taille rangées par assises inégales, mélangées en quelques points de moellons. Elle n'était pas voûtée. — Ses dimensions sont les suivantes :

1° A l'intérieur :		2° A l'extérieur :	
	m.		m.
Longueur totale de la nef	15,55	Hauteur de la nef principale	8,70
Largeur totale	12,42	— des collatéraux	4,20
— de la nef principale	5,18		
— de ses collatéraux	2,70	Hauteur du faitage du toit principal	12,00

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef et collatéraux (I : 1, 3; IV). — Le haut du mur de la nef principale se montre de chaque côté au-dessus du toit du collatéral. Au nord comme au sud (I : 3), il est percé de quatre baies de fenêtres à plein cintre régulièrement espacées, dont les archivoltes sont inscrites par une moulure à triple rang de dents de scie (III : 8) qui court horizontalement au niveau de l'imposte et se contourne sur la façade. Ce mur est dépourvu de couronnement; il est aussi sans contre-forts. — Les murs des collatéraux ont été remaniés, celui du nord surtout, qui n'a plus maintenant aucun caractère architectonique, si ce n'est, vers l'est, la trace d'une porte bouchée, d'un mètre de largeur, à plein cintre reçu sur un linteau monolithe à angle obtu supérieur. — Le mur du collatéral du sud (I : 3; IV) montre aussi une baie de petite porte bouchée, mais à l'extrémité opposée (vers la façade) (III : 3); ici les claveaux du plein cintre sont inscrits par une moulure en biseau particulière (III : 5). Les arêtes de la baie sont légèrement émoussées. A droite de l'archivolte, le mur a été supérieurement percé d'une petite fenêtre à plein cintre, aujourd'hui bouchée et sans claveaux (III : 3). Trois fenêtres semblables, mais plus grandes, étaient sans doute situées plus bas suivant l'axe des trois dernières fenêtres de la nef principale (IV). On n'en constate plus qu'une aujourd'hui (I : 3), vis-à-vis la troisième de la nef centrale; la dernière a été remplacée par une baie rectangulaire, et l'autre a disparu sans doute dans un remaniement du mur. Il ne reste plus de couronnement. Un contre-fort en briques se remarque à l'extrémité du mur vers l'est; il est moderne. — Vers le chœur, ou plutôt vers le transept (qui n'existe plus) on remarque trois arcades à plein cintre bouchées (I : 6), qui faisaient communiquer le transept avec les trois divisions de la nef, comme à Saint-Lazare, près Beauvais. A droite et à gauche de l'arcade centrale, il existe, sur le prolongement des murs propres de la nef centrale, un massif (I : 1 *cc*) dans lequel est engagée une haute colonne sans base apparente et dont le chapiteau (III : 1, 2) supportait sans doute une des retombées des deux arcades à plein cintre qui traversaient supérieurement le transept, de même que la grande arcade bouchée actuelle traverse

la nef principale (I : 6). Cette dernière arcade est surmontée du pignon qui dessine la double pente du toit principal et dans lequel est pratiquée une petite fenêtre simple à plein cintre.

Façade (II). — Elle est cachée en partie, à droite, par des constructions accessoires, et comprenait trois divisions (II : 1). Celle du centre, surmontée d'un pignon et correspondant à la nef principale, offre à considérer : inférieurement la porte d'entrée, plus haut, sur le même axe, une fenêtre à plein cintre ; et, à droite et à gauche, sur le prolongement des murs de la nef principale, deux contre-forts à plusieurs retraites simples. Le sommet de ces contre-forts est comme enlacé par la moulure signalée à l'imposte des fenêtres extérieures de la nef, et qui s'étend horizontalement sur la façade en se contournant autour de l'archivolte de la fenêtre. — La porte (II : 2) est curieuse par son ornementation, malheureusement très-fruste. La baie en est rectangulaire, mais surmontée d'un linteau dont les extrémités reçoivent les retombées d'une archivolte ou d'un arc de décharge en plein cintre, et à moulures concentriques timidement accusées. Ces moulures sont inscrites par un ornement courant en saillie qui se contourne pour s'étendre horizontalement au niveau de l'imposte, d'un contre-fort à l'autre, et sur lequel sont comme ajoutées des têtes humaines à peine reconnaissables, tant elles sont frustes (II : 4). Un buste en relief semble avoir été ménagé vers le centre de cette archivolte (II : 2), qui encadre avec le linteau un tympan curieux. Celui-ci forme un *opus reticulatum* oblique (II : 2), dont chaque carré est une pierre sculptée superficiellement en une sorte de caisson (II : 3). — Les deux parties latérales de la façade sont formées de deux murs sans aucun autre caractère que leur simplicité absolue.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

On ne peut voir l'intérieur de l'église tel que nous l'avons donné à la planche IV, non qu'il y manque réellement (à l'exception du plafond en bois) un seul des détails que nous y avons dessinés, mais parce qu'un plancher a été construit au niveau du sommet des arcades dans la grande nef, et que l'étage supérieur sert habituellement de grange, tandis que le rez-de-chaussée forme un vaste cellier. Mais nous le répétons, tous les détails existent, et cette vue intérieure comme celle de la Basse-Œuvre, qui est dans les mêmes conditions, a été rétablie géométriquement sur le papier.

Quoi qu'il en soit, chaque mur de la nef principale (I : 4, 5) présente : en haut, l'évasement simple de ses quatre fenêtres, et en bas quatre arcades à plein cintre séparées par des piliers carrés dont les arêtes sont émoussées à partir et au-dessous d'un petit ornement supérieur (III : 9, 10, 11). Ces piliers ont à l'imposte un tailloir saillant et plus ou moins orné (III : 7, 9, 10, 11). Les trois premières arcades ont leur archivolte simple, la quatrième présente une retraite (I : 4) dont la retombée intérieure vers le transept est reçue de chaque côté sur un chapiteau de colonne engagée (III : 4, 6). Ces chapiteaux, les tailloirs des piliers et les motifs sculptés qui se remarquent sur les arêtes des piliers au-dessous de ces tailloirs, sont toute l'ornementation intérieure de cette nef, qui présente, vers le transept, la trace de la grande arcade à plein cintre signalée à l'extérieur : et, vers la façade en bas, la baie rectangulaire de la porte d'entrée ; en haut, l'évasement intérieur de la fenêtre qui la surmonte (IV). Cependant on constate des traces de peinture sur les murs latéraux.

Les collatéraux (I : 5), profondément remaniés, n'offrent rien de particulier, si ce n'est qu'ils communiquaient avec le transept par une arcade à plein cintre avec contre-arcade en retraite reçue de chaque côté sur une colonne engagée (I : 5), à peine vue aujourd'hui de profil, attendu qu'elle est cachée par le mur secondaire qui a servi à obstruer complètement cette ouverture (*).

(*) Il y a quelques années, le propriétaire de Saint-Remy voulut bien nous permettre de faire quelques fouilles à l'est de l'église. Nous fûmes assez heureux pour découvrir en *a* (Pl. I : 1) les substructions d'une abside sans doute secondaire, et en *b* (*ibid.*), à l'extrémité du collatéral droit, un magnifique pavé en briques émaillées du XIII^e siècle et encore intact, contre le mur prolongé du collatéral. Nous le dessinâmes en place avec soin.